

Analyse

N° 44 - Novembre 1989

Au cours des deux derniers siècles, les campagnes françaises ont perdu dix millions d'habitants tandis que la population urbaine en gagnait près de trente cinq. Autrefois massée près de la Manche, la population se concentre désormais à l'est d'une ligne Le Havre - Marseille.

1789 - 1989 DEUX SIECLES D'URBANISATION

Jacques Dupâquier
Historien,
directeur d'études
à l'EHESS

Bertrand Oddo
division
des statistiques
et études régionales
de l'INSEE

Dans le cadre des frontières actuelles, la population française a doublé depuis le premier recensement : elle était de l'ordre de 28 600 000 au 1er janvier 1790, elle dépassera 56 millions au 1er janvier 1990.

Dans le même temps, celle de l'Europe (sans l'Union soviétique) est passée de 150 environ à 500 millions, et celle du monde de 910 à 5 234 millions. D'où un recul du poids démographique de la France : sa part dans l'ensemble européen est tombée de 19 à 11,4 %, et dans la population mondiale de 3,2 à 1,1 %. C'est la conséquence lointaine d'une baisse de la fécondité qui a commencé plus tôt en France que dans les autres pays.

Par ailleurs, en deux siècles, la population française s'est massivement déplacée vers les villes (*graphique*). Vers le début de ce siècle, deux oeuvres célèbres du poète belge Emile Verhaeren opposaient déjà "les villes tentaculaires" et "les campagnes hallucinées". Aujourd'hui, la réalité démographique dépasse la fiction lyrique : les campagnes françaises comptaient 24 600 000 habitants en 1806 ; elles en ont dix millions de moins (14 460 000) au recensement de 1982. La population urbaine a au contraire crû

démensurément : 5 150 000 au début du Premier Empire, 39 875 000 au dernier dénombrement.

Des "villes" de l'ancien régime aux agglomérations modernes

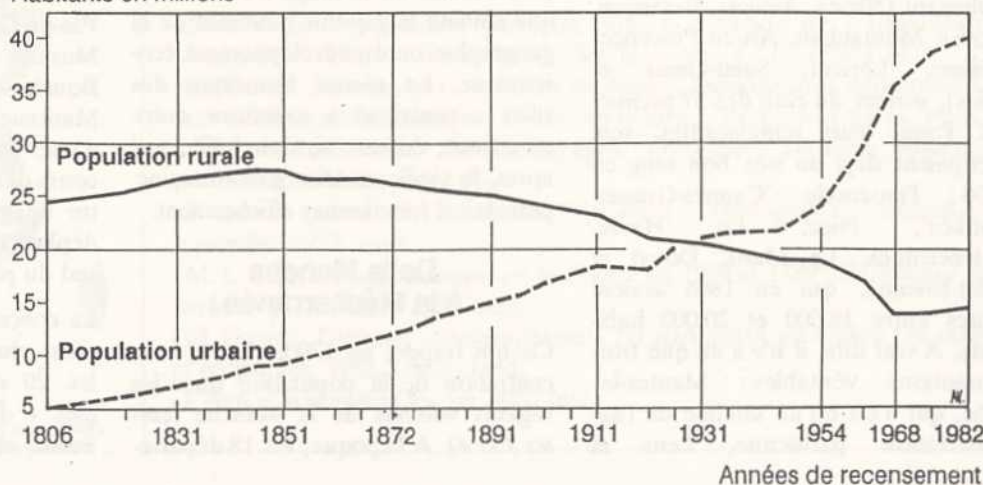
Sous l'Ancien Régime, le statut de ville était lié à l'existence de franchises municipales, qui se traduisaient, dans le paysage, par la présence d'un hôtel de ville, souvent d'un beffroi, de fortifications, de portes, de bureaux d'octroi. Il y avait des "villes" de moins de 500 habitants, alors que de grosses localités du Midi, ou même de la région parisienne comme Argenteuil, n'avaient droit qu'au titre de "bourg", malgré une population atteignant 4 000 ou 5 000 âmes.

Par contre, au XIXème siècle, 2 000 habitants agglomérés au chef-lieu suffisaient à faire d'une commune, une commune "urbaine" : le seuil entre rural et urbain était devenu purement quantitatif. De nos jours, la notion d'agglomération englobe la population urbaine qui déborde les limites administratives des communes.

La distinction faite entre rural et urbain a donc varié au cours de l'histoire ; elle comporte nécessairement une part d'arbitraire.

Graphique - L'urbanisation de la France

Habitants en millions



INSEE

Institut National de la Statistique
et des Etudes Economiques
Direction Générale :
18, boulevard Adolphe Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Claude Milleron
Rédaction en chef :
E. Maurin - E. Naulleau -
J.M. Renaux - N. Seligman
Secrétaire de fabrication : L. Luong

Pour prendre du phénomène d'urbanisation de la France une mesure concrète et relativement indépendante des définitions, nous avons comparé le réseau des *communes* de plus de 20 000 habitants en 1806, à celui des *agglomérations* dépassant le même seuil en 1982 (*cartes 1 et 2*).

Le phénomène urbain

En 1806, dans le cadre des frontières actuelles, 37 communes seulement dépassaient 20 000 habitants (*tableau 1*). Elles rassemblaient 1 985 000 habitants, soit 6,7 % du total de la population française. En 1982, 228 agglomérations dépassent le seuil de 20 000 habitants. Elles sont étalées sur 2 272 communes et comptent 31 128 000 habitants, soit 57,3 % de l'ensemble national.

Les progrès les plus spectaculaires ont été ceux de Grenoble (indice 1772, sur la base 100 en 1806), de Lille (1523), de Paris (1500), de Toulon (1457), de Tours (1211), de Lyon (1196), de Marseille (1120), de Toulouse (1047) et de Nancy (1005).

Les progrès ont par contre été bien inférieurs à la moyenne pour cinq cités historiques : Montauban (211), Arles (261), Saint-Omer (264), Nîmes (321), et Amiens (388).

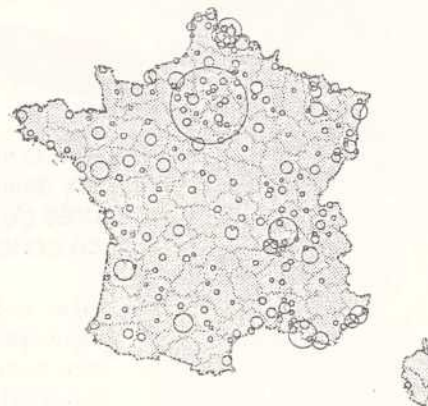
Stabilité du réseau des villes

Lorsqu'on compare les 37 premières villes de 1806 et les 36 premières agglomérations de 1982 (Versailles étant désormais comprise dans l'agglomération parisienne), la stabilité du réseau urbain est frappante. Dix villes seulement (Nîmes, Amiens, Besançon, Troyes, Montauban, Aix-en-Provence, Poitiers, Lorient, Saint-Omer et Arles), sortent du club des 37 premières. Parmi leurs remplaçantes, sept occupaient déjà un très bon rang en 1806 : l'ensemble "Cannes-Grasse-Antibes", Nice, Le Havre, Valenciennes, Le Mans, Douai et Saint-Etienne, qui en 1806 avaient toutes entre 18 000 et 20 000 habitants. A vrai dire, il n'y a eu que trois promotions véritables : Mantes-la-Jolie, qui n'est qu'un satellite de l'agglomération parisienne, Lens et

① Communes de plus de 20 000 habitants en 1806



② Agglomérations de plus de 20 000 habitants en 1982



(la surface des cercles est proportionnelle à la population)

Béthune, qui se trouvaient au cœur de campagnes déjà très denses en 1806.

Par contre certaines cités historiques qui semblaient s'être assoupies au XIX^{ème} siècle dans le charme discret de la bourgeoisie et parfois même n'avaient pas voulu se laisser traverser par le chemin de fer (Tours, Orléans) ont connu, avec les "Trente Glorieuses", un redressement spectaculaire : en 28 ans (1954-1982), l'agglomération de Tours est passée de 127 800 à 262 800 habitants, celle d'Orléans de 104 500 à 220 500.

Parmi les sept grandes qui ont doublé au cours de cette même période, deux seulement (Grenoble et Dunkerque) avaient connu une croissance sensible au XIX^{ème} siècle. Les autres (Caen, Montpellier, Toulon, et, comme on l'a dit, Tours et Orléans) sont des ressuscitées.

Au total, le réseau urbain de la France contemporaine apparaît bien plus comme un héritage de l'histoire, que comme le produit rationnel de la géographie ou du développement économique. Le réseau historique des villes a contribué à structurer notre croissance, comme si, deux mille ans après, la vieille matrice gallo-romaine persistait à fonctionner efficacement.

De la Manche à la Méditerranée

Ce qui frappe, en 1790, c'est la concentration de la population dans les régions voisines de la Manche (*cartes 3 et 4*). A l'époque, les 18 départe-

ments intéressés - y compris la Seine et la Seine-et-Oise - réunissent 8 800 000 habitants, soit 31 % de la population vivant dans le cadre des frontières actuelles. Il existe aussi de forts noyaux de peuplement en Alsace-Lorraine, dans la vallée de la Garonne, et autour de Marseille et de Lyon. A l'échelle nationale, les 20 départements les plus peuplés comptent 10 200 000 habitants (36 % du total), les 20 les moins peuplés 4 133 000 habitants (14,5 % du total). L'écart n'est pas immense : il n'y a ni fourmilières ni désert français (*tableau 2*).

En 1989, changement radical : la population ne s'entasse plus sur les côtes de la Manche, mais sur celles de la Méditerranée. La Mayenne et une partie de la Basse-Normandie ont beaucoup reculé ; il y a aujourd'hui le long des côtes de la Manche, des zones moins denses que la moyenne nationale. Désormais émergent surtout les départements urbanisés : ceux de l'Île-de-France, de la région Nord-Pas-de-Calais et de l'Alsace, la Moselle, le Rhône, la Loire, les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes. Tous sont situés à l'est d'une ligne Le Havre-Marseille. Au cours des deux derniers siècles, le centre de gravité de la population s'est déplacé d'abord vers l'est, puis vers le sud du pays.

La concentration de la population est aussi plus forte en 1989 qu'en 1790 : les 20 départements les plus peuplés - dont 7 correspondent à l'ex-Seine et à l'ex-Seine-et-Oise - sont

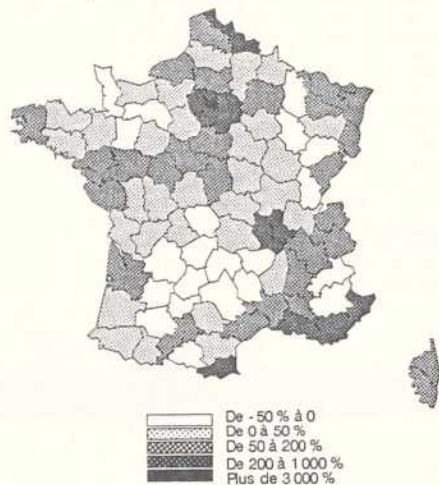
forts de 25 750 000 habitants, soit 46% du total national; les 20 les moins peuplés n'en ont que 3 825 000, soit 6,8% seulement du total national. Les contrastes de peuplement sont aujourd'hui très marqués: c'est l'urbanisation qui en est presque entièrement responsable.

Dépeuplement du Centre et de la Normandie

Pourtant, le paysage démographique n'a pas été entièrement bouleversé. Les régions montagneuses du Massif Central et des Alpes sont restées faiblement peuplées. De même l'Est et le Sud du Bassin Parisien. Parmi les 22 départements qui venaient en queue de classement en 1790, 4 seulement se sont haussés au dessus du seuil de 60 habitants au km².

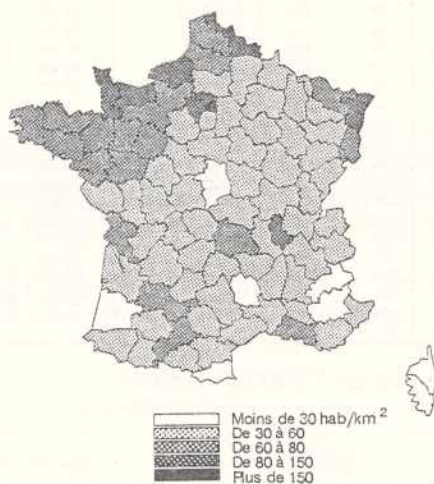
Par ailleurs, 22 départements ont moins d'habitants en 1989 qu'en 1790. Ils définissent quatre zones de "dépopulation", qui ne coïncident que partiellement avec celles de faible peuplement: tout le centre méridional de la France et la Normandie, régions caractérisées par une dénatalité précoce au XIX^{ème} siècle; dans une moindre mesure, le Centre-Est et les Alpes du Sud, régions sans grande industrie ni grandes villes (carte 5).

⑤ En deux siècles, dépeuplement du centre méridional de la Basse-Normandie (Evolution relative de la population des départements entre 1790 et 1989)



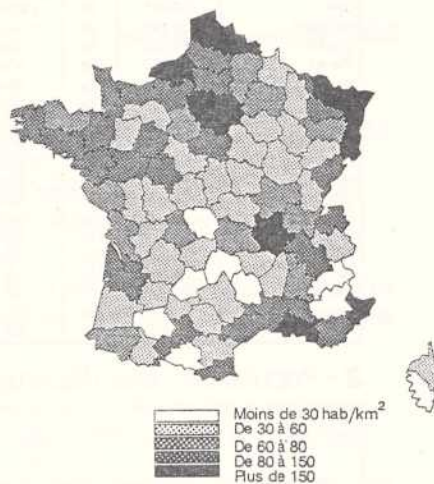
Le Haut-Rhin et le Territoire de Belfort sont réunis
La Corse du Sud et la Haute-Corse sont réunis

③ 1790 : une population massée le long des côtes de la Manche (Densité de population en 1790)



Moyenne nationale : 53 hab/km²
Le Haut-Rhin et le Territoire de Belfort sont réunis
La Corse du Sud et la Haute-Corse sont réunis

④ 1989 : les hautes densités sont à l'est d'une ligne Le Havre-Marseille (Densité de population en 1989)



Moyenne nationale : 100 hab/km²

Pour comprendre ces résultats ...

L'estimation de la population française en 1790 est issue de l'Histoire de la population française. Les auteurs ont revu en hausse les estimations de l'enquête rétrospective de l'Ined. Les évaluations de la population pour le premier janvier 1989 ont été établies par la division des statistiques et études régionales de l'Insee. Les évaluations des populations européennes pour 1790 ont été calculées d'après les tableaux du docteur J.N. Biraben (*"Essai sur l'évolution du nombre des hommes"*, *Population*, 34-1, janvier-

février 1979, p. 13-25). Celles pour 1989 sont tirées de la *World Population Data Sheet*, établie par le *Population Reference Bureau de Washington*.

Les chiffres de 1806 ont été fournis par R. Le Mee, *"Population agglomérée, population éparsée au début du XIX^{ème} siècle"*, *Annales de démographie historique* 1971, p. 455-510). Le même auteur a calculé tout récemment la population urbaine, selon les critères de la SGF (2 000 habitants agglomérés au chef-lieu) en 1821, 1831, 1836 et 1841 (à paraître dans les *Annales de démographie historique*, 1989).

Pour en savoir plus ...

- *Histoire de la population française*, sous la direction de J. Dupâquier (Paris, PUF, 1988, 4 vol.), en particulier le volume 3 : *De 1789 à 1914*.
- Collection *Paroisses et Communes de France*. Dictionnaires départementaux d'histoire administrative et démographique. 29 volumes parus. Paris, CNRS et Laboratoire de démographie historique. Derniers volumes parus : Hérault, Eure-et-Loir.
- Numéro spécial de la revue *Population : Démographie historique*, novembre 1975, Ined.
- M. L. Lévy : *"La population de la France en 1989 et 1789"*, *Population et sociétés* n° 233, Mars 1989, Ined.
- M. Croze : *Tableaux démographiques. La population en France : histoire et géographie*, 1988, Insee - Ined.
- *Villes et agglomérations de 1982*, Insee.

1 - La stabilité du réseau des villes

Evolution des 37 villes qui comptaient plus de 20 000 habitants en 1806

Villes ou agglomérations	1806		1982		Indice de croissance (base 100 en 1806)	Villes ou agglomérations	1806		1982		Indice de croissance (base 100 en 1806)
	Population	Rang	Population	Rang			Population	Rang			
Paris	580 609	1er	8 706 963	1er	1 500	Angers	29 187	20e	195 859	30e	671
Lyon	102 041	2e	1 220 844	2e	1 196	Besançon	28 727	21e	120 772	48e	420
Marseille	99 169	3e	1 110 511	3e	1 120	Toulon	28 170	22e	410 393	9e	1 457
Bordeaux	92 986	4e	640 012	4e	688	Troyes	27 196	23e	125 240	47e	461
Rouen	86 672	5e	379 879	11e	438	Versailles	26 974	24e	inclus dans l'agglomération parisienne		
Nantes	77 226	6e	464 857	7e	602	Dunkerque	24 175	25e	195 705	31e	810
Lille	61 467	7e	936 295	4e	1 523	Montauban (V)	23 973	26e	50 682	110e	211
Toulouse	51 689	8e	541 271	6e	1 047	Avignon	23 789	27e	174 264	35e	733
Strasbourg	51 465	9e	373 470	12e	726	Brest	22 130	28e	201 145	28e	909
Orléans	42 651	10e	220 478	25e	517	Grenoble	22 129	29e	392 021	10e	1 772
Nîmes	41 195	11e	132 343	41e	321	Dijon	22 026	30e	215 865	26e	980
Amiens	39 853	12e	154 498	38e	388	Aix-en-Provence	21 960	34e	125 552	46e	572
Metz	39 133	13e	186 437	33e	476	Limoges	21 757	35e	171 689	36e	789
Caen	36 231	14e	183 526	34e	507	Tours	21 703	36e	262 786	18e	1 211
Montpellier	33 264	15e	221 307	23e	665	Poitiers	21 465	37e	103 204	55e	481
Reims	31 779	16e	199 388	29e	627	Loient	20 553	35e	104 025	53e	506
Clermont-Ferrand	30 982	17e	256 189	20e	827	Saint Omer	20 362	36e	53 748	103e	264
Nancy	30 532	18e	306 982	16e	1 005	Arles	20 151	37e	52 547	105e	261
Rennes	29 225	19e	234 418	22e	802						

2 - Population des départements en 1790 et 1989

Départements	1790		1989		Indice de croissance (base 100 en 1790)	Départements	1790		1989		Indice de croissance (base 100 en 1790)
	Population (en milliers)	Rang	Population (en milliers)	Rang			Population (en milliers)	Rang			
Nord	798	1er	2 503	3e	314	Haut-Rhin	283	46e	801	17e	283
Seine	700	2e	5 104	1e	729	Indre-et-Loire	283	47e	530	37e	187
Seine-Maritime	598	3e	1 214	7e	203	Jura	280	48e	245	71e	87
Pas-de-Calais	533	4e	1 424	6e	267	Vosges	280	49e	389	47e	139
Gironde	528	5e	1 178	8e	223	Meurthe-et-Moselle	279	50e	703	24e	252
Côtes-du-Nord	524	6e	542	35e	103	Deux-Sèvres	270	51e	348	54e	129
Manche	520	7e	482	42e	93	Corèze	270	52e	238	72e	88
Ille-et-Vilaine	519	8e	791	18e	152	Ardèche	270	53e	278	68e	103
Puy-de-Dôme	517	9e	600	27e	116	Lot	270	54e	156	83e	58
Calvados	480	10e	615	26e	128	Meuse	268	55e	196	80e	73
Dordogne	478	11e	379	50e	79	Haute-Vienne	267	56e	360	53e	135
Maine-et-Loire	456	12e	717	22e	157	Loire	262	57e	737	21e	281
Finistère	450	13e	836	16e	186	Haute-Saône	259	58e	235	74e	91
Somme	450	14e	549	33e	122	Vienne	258	59e	384	49e	149
Seine-et-Oise	447	15e	4 221	2e	944	Eure-et-Loir	257	60e	386	48e	150
Saône-et-Loire	443	16e	572	31e	129	Haute-Loire	250	61e	210	77e	84
Charente-Maritime	438	17e	527	38e	120	Ardennes	248	62e	295	63e	119
Loire-Atlantique	431	18e	1 045	9e	242	Drôme	247	63e	410	46e	166
Isère	419	19e	1 004	12e	240	Allier	246	64e	360	52e	146
Bas-Rhin	419	20e	951	13e	227	Landes	245	65e	311	60e	127
Morbihan	415	21e	618	25e	149	Cantal	242	66e	159	82e	66
Oise	408	22e	294	65e	72	Aude	240	67e	295	64e	123
Aisne	408	23e	532	36e	130	Tarn-et-Garonne	240	68e	197	79e	82
Eure	406	24e	505	40e	124	Creuse	238	69e	134	85e	56
Sarthe	385	25e	516	39e	134	Nièvre	236	70e	234	75e	99
Haute-Garonne	383	26e	872	15e	227	Indre	230	71e	236	73e	103
Pyrénées-Atlantiques	376	27e	577	30e	153	Aube	229	72e	294	21e	128
Moselle	374	28e	1 029	10e	275	Var	226	73e	780	66e	345
Rhône	363	29e	1 464	5e	403	Haute-Maine	223	74e	207	20e	93
Cluse	349	30e	711	23e	204	Doubs	220	75e	480	43e	218
Lot-et-Garonne	348	31e	307	61e	88	Cher	208	76e	324	58e	156
Côte-d'Or	343	32e	489	41e	143	Loir-et-Cher	200	77e	303	62e	151
Charente	343	33e	344	55e	100	Savoie	200	78e	338	57e	169
Aveyron	340	34e	275	69e	81	Ariège	198	79e	136	84e	64
Bouches-du-Rhône	330	35e	1 779	4e	539	Haute-Savoie	196	80e	546	34e	279
Ain	330	36e	464	45e	141	Hautes-Pyrénées	189	81e	232	76e	123
Mayenne	324	37e	283	67e	87	Vaucluse	180	82e	474	44e	263
Gard	314	38e	579	29e	184	Alpes-de-Haute-Provence	169	83e	128	86e	76
Yonne	312	39e	322	59e	103	Corse**	160	84e	249	70e	156
Cers	304	40e	175	81e	58	Lozère	147	85e	72	88e	49
Seine-et-Maine	296	41e	1 024	11e	345	Alpes-Maritimes	144	86e	923	14e	641
Mame	296	42e	564	32e	191	Hautes-Alpes	120	87e	110	87e	92
Hérault	290	43e	787	19e	271	Pyrénées-Orientales	114	88e	370	51e	325
Tarn	289	44e	341	56e	118						
Loiret	286	45e	584	28e	204	Ensemble	28 600	-	55 966	-	195

N.B : On a pris le cadre administratif actuel, sauf pour la région parisienne où le classement par rang en 1790 des nouveaux départements aurait été dépourvu de tout sens. Les populations départementales en 1790 ont été évaluées sur la base des recensements de l'époque, et compte tenu des modifications de limites intervenues depuis cette date. Celles de 1989 ont été calculées par l'Insee sur la base du recensement de 1982.

ISSN 0997-3192

BON DE COMMANDE

POUR VOUS ABONNER A INSEE PREMIERE

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE (1 an, 60 numéros : 400 F (France), 475 F (Etranger))

Nom ou raison sociale :

Activité : _____ Tél : _____

Adresse : _____

Ci-joint, en règlement, la somme de : _____ F par :

chèque bancaire chèque postal mandat à l'ordre de l'INSEE

BULLETIN D'ABONNEMENT à retourner à : CNGP-INSEE, B.P. 2718, 80027 AMIENS CEDEX

